

Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative aux problèmes de gestion du zoning "Erasmus" par "Citydev".

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

« Depuis un certain nombre d'années, la « SDRB » devenue « Citydev » développe de nombreux projets sur le territoire anderlechtois, au point de faire d'Anderlecht sa principale commune d'investissement, tant pour la production de logements, qu'en faveur de ses développements de nature économique ou industrielle. Généralement, la collaboration nécessaire entre la commune et « Citydev » a abouti à des résultats très satisfaisants. Cependant, au niveau du « Zoning Erasmus Sud », un certain nombre d'aspects non résolus persistent malgré l'insistance communale.

Ainsi, la ferme du Meylemerch à l'abandon, est désormais à l'état de ruines et ne dispose d'aucun projet de réaffectation. Après l'échec de deux projets à vocation horeca et événementielle. Le dernier, intitulé « Choux de Bruxelles », visait à créer une serre utilisable pour des événements divers mais dénué de parking, il faut constater que « Citydev » ne dispose d'aucune perspective pour ce bâtiment et les terrains proches. Il semble désormais que « Citydev » souhaite, comme par le passé, déposer un permis de démolition pur et simple. Enfin, il est à souligner que les ruines de la ferme ne sont plus correctement sécurisées, il est ainsi particulièrement aisé de pénétrer sur le site, en témoigne les nombreux dépôts divers et signes d'occupations « festives ».

Quelle est l'état de connaissance du Collège de cette situation ? Des contacts récents ont-ils été pris avec « Citydev » pour évoquer cette situation ? Des perspectives existent-elles en vue de trouver une solution acceptable à cette triste situation d'un bien situé vraiment tout à côté d'une zone classée ?

Sur le terrain du zoning viabilisé et partiellement occupé, on peut déplorer la présence d'un parking sauvage délibérément autorisé par « Citydev ». En effet, à cause d'une barrière de contrôle d'accès ouverte en permanence, les voitures sont incitées à entrer sur le site et à stationner dans la végétation, le long d'une voirie carrossable. Ce parking sauvage à proximité d'une zone classée pose problème comme pose problème cette gestion discutable du stationnement de la part d'un organisme public régional sensé s'inscrire dans la vision régionale de la mobilité et du stationnement. En son temps, « Citydev » avait été rappelée à l'ordre. Force est de constater que cette dernière ne se soucie pas (ou plus) de cette problématique, sans doute à cause des demandes croissantes de stationnement de leurs clients.

Avez-vous connaissance de ce problème ? Des contacts-ont-ils été pris pour mettre définitivement fin à cette gestion plus que hasardeuse ? »

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van de volgende antwoord :

Le Collège est en contact avec « Citydev » pour plusieurs projets. Le mois dernier « Citydev » a présenté et détaillé au Collège des projets en cours à Anderlecht.

La commune n'a reçu aucune demande de démolition de la Ferme du Mijlemeersch pour le moment, le projet n'avance pas de ce côté-là, du fait que le projet « Choux de Bruxelles » n'est pas réalisé. Le Collège en a pris acte.

Le Collège n'est pas au courant de nouveaux projets pour le site en coopération avec « Citydev », cela sera discuté dans un proche avenir.

Concernant le parking sauvage, « Citydev » doit en effet être traité comme chaque autre entrepreneur privé, la Commune ne peut pas réglementer un parking sur un terrain privé, Le fait que le terrain pose des problèmes sera aussi discuté dans un proche avenir avec « Citydev ».

G. VAN GOIDSENHOVEN dit qu'il espère qu'une solution digne de ce nom va pouvoir être dégagée. Il ne cache pas au Collège que cette situation devient de plus en plus incompréhensible parce qu'elle est ancienne. Il ajoute que les années passent et, malgré une volonté d'entretenir de bons rapports avec « Citydev », force est de constater que rien n'a vraiment pu aboutir à cette date. Il souhaite que le Collège agisse désormais avec davantage de sévérité.